

meurtre commis par le sultan sur le jurisconsulte et professeur 'Afîf eddîn Alcâçâny, et, en même temps, sur deux autres jurisconsultes, 299. — Du meurtre commis par le sultan sur deux jurisconsultes du Sind qui étaient à son service, 300. — Du meurtre commis par son ordre sur le cheïkh Hoûd, 302. — De l'emprisonnement du cheïkh, fils de *Tâdj al'ârifîn*, et de la condamnation à mort des fils de ce cheïkh, le tout par l'ordre du sultan, 307. — Le cheïkh meurt en prison, 308. — Le sultan fait aveugler le juge et l'inspecteur des marchés de Kowil, *ibid.* — Il fait couper le cou au juge, 309. — De la condamnation à mort du cheïkh Alhaïdary, *ibid.* — Du meurtre ordonné par le sultan à l'égard de Thoûghân et de son frère, 311. — Les biens des deux condamnés sont livrés à leur dénonciateur, suivant l'usage de l'Inde, *ibid.* — De la condamnation à mort contre le fils du roi, ou prévôt, des marchands, 312. — Puniton d'émîr 'Aly, *ibid.* — Des coups que le sultan fit donner au prédicateur en chef, jusqu'à ce qu'il en mourût, 313. — De la destruction de la ville de Dihly, de l'exil de ses habitants, de la mort donnée à un aveugle et à un paralytique, 314.

Des combats, révoltes et autres événements qui se sont passés sous le règne du sultan Mohammed châh 316

De la grâce que le sultan, au commencement de son empire, accorda à Béhâdoûr Boûrah, p. 316. — Ensuite ce dernier est tué et écorché, 317. — Du soulèvement de Béhâ eddîn, fils de la tante paternelle du sultan, et de ce qui se rattache à ce sujet, 318. — Béhâ eddîn s'enfuit chez le prince hindou, ou raïa, de Canbîlah, *ibid.* — Celui-ci se sacrifie pour son hôte; curieux détails à ce sujet, 319. — Béhâ eddîn se rend chez un autre prince hindou, *ibid.* — Ce dernier livre le fuyard, qui est sacrifié, 321. — Détails cruels, *ibid.* — Du soulèvement de Cachloû khân et de sa mort, 322. — Supplice infligé au juge et au prédicateur de la ville de Camâlpoûr, 324. — Du désastre arrivé à l'armée du sultan dans une montagne de l'Himalaya, 325. — Du soulèvement du chérif Djélâl eddîn dans le sud-est de la péninsule, et de la mort du neveu, ou fils de la sœur, du vizir, qui se rattache à cette révolte, 328. — Détails sur les éléphants qui sont